



Extrait de délibération

Comité syndical 10 juillet 2017 – Parthenay

Identifiant
C3/2017-07-01b

L'An Deux Mille dix sept le dix juillet à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 4 juillet 2017

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 16 titulaires / 0 suppléant

Pouvoirs : 0

Absents, excusés : 15 titulaires / 31 suppléants

Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier, NOLOT Monique		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, CORNUAULT Véronique, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BASTY Jean- Pierre, CHAUSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean- Philippe, MORIN Joël		

Suppression d'un poste d'Attaché

Maxence Bransiecq, Assistant au chargé de mission urbanisme, avait démissionné le 15 juillet 2015.

Le poste d'Attaché qu'il occupait n'a pas été pourvu depuis. Une demande de suppression a été adressée au Comité technique du Centre de gestion de la fonction publique

Ce dernier s'est prononcé le 4 juillet dernier. Il a émis un avis favorable unanime de la part du collège employeur et défavorable (2 pour / 3 contre) de la part du collège personnel lequel regrette le non remplacement de l'agent.

Le Comité syndical, vu l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion des Deux-Sèvres du 4 juillet 2017, autorise la suppression du poste d'attaché.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD